



POUR UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX SERVICES PUBLICS

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION
RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC
DU CENTRE-DU-QUÉBEC
2022-2023



Les contenus sur les services en matière de main-d'œuvre et d'emploi ont été adoptés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) du Centre-du-Québec le 14 avril 2022.

Note : Dans ce document, la forme masculine est utilisée dans le but d'alléger le texte.

Cette publication a été réalisée par la
Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec
1680, boulevard Saint-Joseph, bureau RC-07
Drummondville (Québec) J2C 2G3
Téléphone : 819 475-8701
Télécopieur : 819 475-8781

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022
ISBN imprimé : 978-2-550-92786-0
ISBN PDF : 978-2-550-92787-7

Table des matières

1. Mot de la directrice régionale de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail	4
Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail	5
2. Présentation de la Direction régionale de Services Québec	6
3. Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec	8
4. Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs	14
4.1 Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité	17
4.2 Adapter les interventions aux besoins de la clientèle	19
ANNEXE 1	
Budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail	24
ANNEXE 2	
Facteurs de contingence pour l'atteinte des indicateurs de résultats ciblés	25
ANNEXE 3	
Indicateurs de résultats ciblés	26
ANNEXE 4	
Organigramme de la Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec	27
ANNEXE 5	
Organismes spécialisés en employabilité du Centre-du-Québec	28
ANNEXE 6	
Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec (au 14 avril 2022)	29
ANNEXE 7	
Tableau synoptique simplifié de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	30
ANNEXE 8	
Caractéristiques des prestataires	31
Tableau 1	
Caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi, décembre 2020 et décembre 2021	31
Tableau 2	
Caractéristiques des adultes prestataires du Programme d'aide sociale, décembre 2020 et décembre 2021	31
Graphique 1	
Prestataires de l'aide financière de dernier recours dans le Centre-du-Québec, décembre 2021	32
ANNEXE 9	
Lexique	33

1. Mot de la directrice régionale de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail

C'est avec fierté que je vous présente le Plan d'action régional de Services Québec pour l'année 2022-2023. Les engagements en matière de services gouvernementaux, de l'emploi et de la solidarité sociale s'inscrivent en cohérence avec la planification stratégique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec adhère à la mission du Ministère qui est de contribuer au développement social et à la prospérité économique du Québec en favorisant l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre ainsi que l'atteinte de conditions de travail satisfaisantes et de relations du travail harmonieuses, en privilégiant l'inclusion économique et sociale des personnes les plus vulnérables, en soutenant l'action communautaire et l'action bénévole et en simplifiant l'accès aux services gouvernementaux.

Les soubresauts vécus en 2021 sur les plans économique, social et sanitaire marquent une autre page de l'histoire pandémique : resserrement et allègement des mesures de confinement, reprise des activités et fermeture à nouveau en fin d'année. Cette situation exceptionnelle, jumelée à la diminution de la population en âge de travailler et à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie, amène une pression sans précédent sur le marché du travail. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé, en novembre 2021, l'Opération main-d'œuvre visant l'intégration et le maintien en emploi des travailleurs, la formation, la requalification et le rehaussement des compétences ainsi que l'intégration au marché du travail des immigrants répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec. Cette initiative de grande envergure est soutenue par un investissement de 3,9 milliards de dollars sur cinq ans pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs publics essentiels comme la santé et les services sociaux, l'éducation, les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les domaines stratégiques pour l'économie que sont les technologies de l'information, le génie et la construction.

L'année 2022-2023 sera caractérisée par une volonté de reprise économique dans un contexte d'incertitude encore teinté par les effets de la crise sanitaire. Par conséquent, Services Québec, en collaboration avec ses partenaires, sera à l'écoute des besoins des individus et des entreprises du territoire et utilisera de manière optimale l'ensemble des programmes et mesures mis à sa disposition. D'ailleurs, Services Québec contribuera au rehaussement des compétences et à la requalification des personnes et veillera à accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées par les services publics d'emploi, notamment celles des secteurs priorités par l'Opération main-d'œuvre. Enfin, la direction régionale mettra en application la nouvelle politique de soutien du revenu accordé aux participants des mesures d'emploi visant à soutenir le retour en emploi du plus grand nombre de personnes.

En terminant, je souhaite remercier l'ensemble du personnel de Services Québec du Centre-du-Québec et nos partenaires pour la grande qualité des services offerts aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises de notre territoire.

Eliane Sfeir

Directrice régionale de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

J'ai le plaisir de vous présenter les engagements en matière de main-d'œuvre et d'emploi pour l'année 2022-2023, conformément aux exigences requises par la loi. Pour ce volet, des actions particulières ont été élaborées par la direction régionale et sont recommandées par les partenaires du marché du travail représentant les milieux de l'éducation et des affaires ainsi que les milieux syndical, communautaire et gouvernemental siégeant au Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec¹.

En raison du contexte sanitaire, le marché du travail a subi, à nouveau, de grandes perturbations au cours de la dernière année. Les défis d'ici seront vraisemblablement encore au rendez-vous cette année : une rareté de main-d'œuvre coexistant avec des clientèles nécessitant un soutien afin d'accéder au marché du travail et d'y rester, des entreprises devant déployer beaucoup d'efforts et de créativité afin d'attirer et de conserver leur main-d'œuvre. En 2022-2023, l'enjeu de l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les emplois disponibles demeurera prioritaire pour la région. Aussi, afin de pourvoir aux nombreux postes vacants dans plusieurs secteurs d'activité, des efforts seront déployés pour contribuer à l'Opération main-d'œuvre lancée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. De plus, pour faire face aux nouveaux défis du marché du travail, le rehaussement des compétences et la requalification des personnes, notamment dans les secteurs prioritaires, seront au cœur des actions en 2022-2023.

Par ailleurs, afin d'accroître les connaissances liées aux enjeux entourant le développement des compétences de la main-d'œuvre et d'explorer de nouveaux modèles en matière de formation, le CRPMT participera au nouveau programme Évolution-Compétences, volet Innovation et connaissance. Enfin, les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi seront appuyées par l'expertise du CRPMT, qui alimentera la direction régionale sur les besoins en émergence du marché du travail dans la région.

Je tiens à souligner la précieuse contribution des partenaires du marché du travail ainsi que l'apport du personnel de Services Québec du Centre-du-Québec dans la réalisation des engagements en matière de main-d'œuvre et d'emploi pour la prochaine année.

Denis Deschamps

Président du CRPMT du Centre-du-Québec

¹ Pour connaître la composition du CRPMT, consultez l'annexe 6.

2. Présentation de la Direction régionale de Services Québec

Structure de gouvernance

La Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec est composée de la Direction des services gouvernementaux intégrés (DSGI) et de la Direction du marché du travail et des services spécialisés (DMTSS). Elle a sous sa responsabilité le Centre administratif régional de l'aide financière de dernier recours (CARAFDR) et les quatre bureaux de Services Québec (BSQ) situés dans la région². De plus, la direction régionale est responsable de la gestion opérationnelle des ententes de subventions aux entreprises adaptées pour l'ensemble du Québec dans le cadre du Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA), qui a pour objectifs de créer des emplois adaptés aux besoins des personnes handicapées et de développer l'employabilité de ces dernières.

Services gouvernementaux

Services Québec est la porte d'entrée des services gouvernementaux pour les citoyennes et les citoyens ainsi que pour les entreprises sur tout le territoire du Québec. La Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec a pour mandat de s'assurer qu'est offert, grâce au réseau des bureaux de Services Québec, l'accompagnement des personnes et des entreprises dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement, notamment par l'accès aux services de [Québec.ca](http://Quebec.ca), le Service québécois de changement d'adresse, les services de commissaire à l'assermentation, l'information gouvernementale en situation d'urgence, les services liés au Directeur de l'état civil et à d'autres registres de l'État.

Services publics d'emploi

En plus des services de placement et d'information sur le marché du travail destinés à l'ensemble de la population, des services d'emploi spécialisés sont également offerts pour mobiliser les clientèles en vue de leur intégration en emploi, dont les activités d'aide à l'emploi, les mesures de formation de la main-d'œuvre, les subventions salariales, les projets de préparation pour l'emploi et les services d'aide à l'emploi. Quant aux services destinés aux entreprises, ils ont pour objectifs d'aider celles-ci dans le développement des compétences de leur personnel et la mise en place de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, comme la gestion de la diversité et les processus d'attraction, de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Ces services visent, par le fait même, à soutenir une organisation du travail optimale et à contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Les services publics d'emploi sont offerts avec la collaboration de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité³. Ces derniers proposent une gamme variée de services à la clientèle en fonction des besoins identifiés par Services Québec pour répondre aux besoins du marché du travail et des différentes clientèles.

² Pour connaître la gouvernance de la direction régionale, consultez l'organigramme à l'annexe 4.

³ Consultez la liste des organismes spécialisés en employabilité de la région à l'annexe 5.

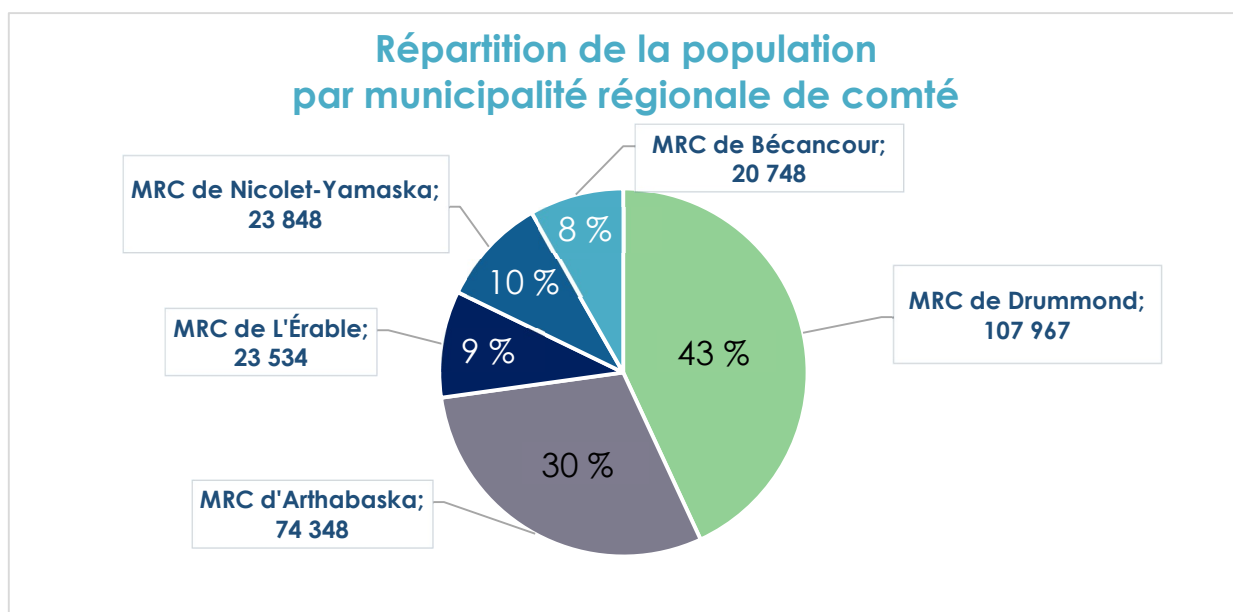
Services de solidarité sociale

Services Québec offre également des services de solidarité sociale, soit l'attribution d'une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins, ainsi que l'aide et l'accompagnement des adultes prestataires d'une assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche d'emploi. Dans la région, les activités associées à la prestation de services liée à l'aide financière de dernier recours sont assurées par le Centre administratif régional de l'aide financière de dernier recours. Dans un but d'optimisation des ressources et de l'expertise, ce centre regroupe les fonctions liées au traitement de l'attribution initiale, à la gestion des dossiers actifs, aux contraintes sévères à l'emploi, aux prestations spéciales, à la conformité et aux enquêtes.

3. Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec

La population

En 2021, la population du Centre-du-Québec était de 250 445 personnes, enregistrant un accroissement de 3,3 % depuis le dernier recensement de 2016⁴. La région compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) : MRC d'Arthabaska, MRC de Bécancour, MRC de Drummond, MRC de L'Érable, MRC de Nicolet-Yamaska, ainsi que deux territoires autochtones : Odanak et Wôlinak. Près des trois quarts de la population se concentrent dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska. Les personnes immigrantes représentaient 2,4 % de la population totale dans le Centre-du-Québec, alors qu'elles constituaient 13,7 % de la population à l'échelle du Québec⁵.



Au cours de la dernière année, en raison notamment du contexte sanitaire et des nouvelles possibilités offertes par le télétravail, plus de personnes se sont établies dans la région comparativement à celles qui l'ont quittée. Les données les plus récentes sur les migrations interrégionales⁶ indiquent un gain migratoire de 2 791 personnes pour le Centre-du-Québec, soit un taux net de migration de 1,13 %, ce qui est le gain le plus élevé depuis 2001-2002 pour la région. La MRC de Bécancour enregistre le taux migratoire le plus important soit 2,29 %, suivi de la MRC de Nicolet-Yamaska avec 1,65 %.

Les principaux secteurs d'activité

Le Centre-du-Québec est considéré comme la région la plus manufacturière au Québec. Selon les dernières données disponibles, elle regroupait 20,3 % des personnes qui occupaient un emploi, ce qui représente près du double de la moyenne provinciale, qui était de 11 %. Le

⁴ STATISTIQUE CANADA. Recensement 2021.

⁵ STATISTIQUE CANADA. Recensement 2016. Les données plus récentes du recensement 2021 sur l'immigration seront disponibles en octobre 2022.

⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). « La migration interrégionale au Québec en 2020-2021 : les pertes accrues des grands centres profitent à plusieurs régions », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 26, n° 1, janvier 2022. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2020-2021-pertes-grands-centres-profitent-regions.pdf>].

secteur agricole récoltait pour sa part 6,5 % des emplois, alors que son taux s'établissait à 1,9 % pour le Québec⁷.

L'état du marché du travail dans le Centre-du-Québec en 2021

- Le **taux de chômage** est de 5,3 %, ce qui représente une baisse de 0,8 point de pourcentage (p.p.) par rapport à 2020. Ce taux est inférieur à l'ensemble du Québec, alors qu'il se fixe à 6,1 % (diminution de 2,8 p.p.)⁸.
- Le **taux d'emploi** est de 62,4 %, soit une augmentation de 3,4 p.p. comparativement à 2020. Au Québec, ce taux s'établit à 60,1 % (hausse de 2 p.p. par rapport à 2020).
- Le **taux d'emploi des 15 à 64 ans** est de 79,3 %, soit une croissance de 3,4 p.p. comparativement à 2020, alors que la moyenne provinciale est de 75,5 % (hausse de 2,9 p.p. par rapport à 2020).
- Le **taux d'activité** de la population active est de 65,9 %, soit une augmentation de 3,1 p.p. comparativement à 2020. Ce taux est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, qui se situe à 64,1 %.
- L'écart des **taux d'emploi et d'activité** entre les **hommes et les femmes** persiste. Dans le Centre-du-Québec, le taux d'emploi des hommes (65,9 %) est supérieur de 7 p.p. à celui des femmes (58,8 %), alors qu'au Québec, l'écart est de 7,1 p.p. en faveur aussi des hommes. De plus, la différence entre le taux d'activité des hommes (70,3 %) et celui des femmes (61,2 %) est de 9,1 p.p., alors qu'elle est de 8 p.p. également en faveur des hommes pour l'ensemble du Québec.
- Le nombre de **personnes actives** (personnes en emploi ou en recherche d'emploi) a augmenté de 7 200 personnes entre 2020 et 2021 pour se fixer à 136 900 personnes, soit une hausse de 5,6 %. Au Québec, l'augmentation est de 1,1 % pour cette même période.
- Le nombre de **personnes en emploi** a augmenté de 6,5 %, passant de 121 800 personnes en 2020 à 129 700 personnes en 2021. L'ensemble du Québec affiche aussi une augmentation (4,1 %).
- Le nombre de **prestataires de l'assurance-emploi** a enregistré une baisse importante en s'établissant à 8 751 prestataires en décembre 2021 dans le Centre-du-Québec⁹. Il s'agit d'une diminution de 5 859 prestataires (-40,1 %) par rapport à la même période l'an passé. À titre de comparaison, il y avait 7 417 prestataires de l'assurance-emploi dans la région avant le contexte pandémique en décembre 2019. Au Québec, la situation est marquée par une baisse aussi significative du nombre de prestataires de l'assurance-emploi (-41,5 %) entre décembre 2021 et décembre 2020.
- En décembre 2021, la **proportion des hommes** prestataires de l'assurance-emploi dans le Centre-du-Québec était de 69,2 % alors qu'elle représentait 60,8 % en

⁷ STATISTIQUE CANADA. Recensement 2016. Les données plus récentes du recensement 2021 sur le marché du travail seront disponibles en novembre 2022.

⁸ STATISTIQUE CANADA. Enquête sur la population active, Moyennes annuelles, 2021.

⁹ Voir l'annexe 8, tableau 1.

décembre 2020. Celle des **femmes** était de 30,8 % en décembre 2021 comparativement à 39,2 % en décembre 2020.

- Le nombre de **prestataires de l'assurance-emploi âgés** entre 55 et 64 ans a enregistré la plus forte diminution entre décembre 2020 et décembre 2021 (-1 371 personnes) dans la région. Il est suivi du nombre de prestataires âgés de 35 à 44 ans (-1 157 personnes). Pour l'ensemble du Québec, les baisses les plus prononcées concernent les prestataires âgés entre 55 et 64 ans (-44 406 personnes) et les prestataires âgés de 25 à 34 ans (-39 162 personnes).
- Toutes les MRC du territoire ont enregistré une baisse du nombre de prestataires de l'assurance-emploi entre décembre 2020 et décembre 2021 : MRC de Drummond (-39,3 % ou -2 568 prestataires), MRC d'Arthabaska (-43,8 % ou -1 796 prestataires), MRC de Nicolet-Yamaska et MRC de Bécancour (-34,3 % ou -883 prestataires) et MRC de L'Érable (-44 % ou -612 prestataires).
- En décembre 2021, le nombre de **prestataires de l'aide financière de dernier recours** était de 7 974, soit une baisse de 1,8 % (-149 prestataires) comparativement à décembre 2020. Leur nombre était de 8 910 en décembre 2019, avant la crise sanitaire. Au Québec, la baisse est de 5,5 % (-13 991 prestataires) entre décembre 2021 et décembre 2020¹⁰.
- Le nombre de **prestataires de l'aide sociale** a diminué de 0,7 % entre décembre 2021 et décembre 2020 (-28 prestataires) pour s'établir à 3 936. En décembre 2019, on en dénombrait 4 575. Au Québec, le nombre de prestataires de l'aide sociale a chuté de 7,3 % (-9 611 prestataires) entre décembre 2021 et décembre 2020.
- En décembre 2021, la **proportion des hommes** prestataires de l'aide sociale dans le Centre-du-Québec était de 55,3 % alors que celle des **femmes** était de 44,7 %.
- Près de 83 % des **prestataires de l'aide sociale** ont atteint une **scolarité** de niveau secondaire ou moins et 63 % n'ont obtenu aucun diplôme.
- Les **prestataires de l'aide sociale** âgés de 45 à 54 ans ont enregistré une augmentation au cours de cette période (4,4 % ou +33 prestataires) de même que les prestataires âgés de 35 à 44 ans (3,2 % ou +29 prestataires). Entre décembre 2021 et décembre 2020, les prestataires âgés de moins de 25 ans ont diminué de 17 % (-64 prestataires). Les prestataires de 25 à 34 ans, pour leur part, ont diminué de 3,9 % (-34 prestataires) et ceux âgés de 55 ans et plus ont régressé de 1,3 %.
- Dans la région, le nombre de **prestataires de l'aide sociale sans contrainte à l'emploi** était de 2 551 en décembre 2021, représentant une baisse de 2,9 % comparativement à décembre 2020. Au Québec, la diminution est de 9,5 % pour cette même période.

¹⁰ Source : Direction de l'analyse et de l'information de gestion du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les défis et les enjeux du Centre-du-Québec qui influencent la prestation de services

Les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises

Au cours de la dernière année, certains secteurs économiques ont davantage subi les contrecoups de la crise sanitaire, entre autres l'industrie touristique, l'hébergement et la restauration. Les transformations récentes du marché du travail ont d'ailleurs amené plusieurs personnes à se requalifier ou à s'orienter vers un autre secteur ou une autre profession où les besoins de main-d'œuvre sont en croissance.

Dans cette optique, la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences, particulièrement celles liées aux technologies numériques, constituent deux enjeux phares pour la région. En effet, avec le télétravail, la transformation du numérique et le virage accru vers l'automatisation et la robotisation des entreprises, on exigera de plus en plus du personnel une maîtrise de nouvelles compétences. Pour ce faire, il faudra développer et consolider les compétences de base (littératie et numératie) des personnes en emploi qui occupent plus souvent des postes d'entrée dans les entreprises et qui peuvent être à risque plus élevé de perte d'emploi. Il sera également important de soutenir l'acquisition de nouvelles compétences techniques pour la main-d'œuvre déjà en emploi.

D'ailleurs, pour faire face aux pénuries importantes de personnel dans le secteur des technologies de l'information, secteur priorisé dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, le gouvernement a prolongé de deux ans la durée du Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications (PRATIC)¹¹.

Les besoins de main-d'œuvre malgré le contexte sanitaire

En dépit des conséquences de la crise sanitaire sur le marché du travail, de nombreux postes sont à pourvoir au Québec. Le nombre total de postes vacants s'élevait à 238 050 au Québec au troisième trimestre de 2021, soit le niveau le plus élevé depuis le début de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, en 2015. Six des dix régions économiques du Canada (sur un total de 65) qui affichaient les taux de postes vacants les plus élevés étaient situées au Québec au deuxième trimestre de 2021. L'une de ces régions était le Centre-du-Québec, affichant un taux de postes vacants de 6,1 %¹².

En outre, lors de la mise à jour des derniers diagnostics portant sur l'état d'équilibre de la main-d'œuvre par profession à court et moyen termes, ce sont 171 professions qui ont été évaluées en déficit ou en léger déficit dans la région¹³. Parmi les secteurs présentant des professions en déficit ou en léger déficit, mentionnons la fabrication, la santé, l'agriculture, l'informatique, l'enseignement et le génie.

¹¹ Ce programme soutient des personnes sans emploi pour qu'elles suivent des formations qualifiantes leur permettant d'entreprendre une carrière dans le domaine des technologies de l'information et des communications. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2021). Opération main-d'œuvre. *Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires*, p. 38 [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/documents/RA_operation_maindoeuvre.pdf?1638290208].

¹² MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail. *Bulletin des postes vacants au Québec* (2021), p. 7. [https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_Postes-vacants-2021-T2.pdf].

¹³ MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes*, édition 2021, p. 18. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions.pdf?1619463185].

Les difficultés d'intégration ou de maintien en emploi pour les personnes appartenant aux groupes sous-représentés sur le marché du travail

Depuis le début de la crise sanitaire, certaines inégalités ont été amplifiées, notamment chez les groupes de la population les plus vulnérables. Dans ces conditions, plusieurs personnes continuent d'avoir besoin d'un soutien accru afin d'occuper un emploi de façon durable, particulièrement celles faisant partie de certains groupes sous-représentés en emploi (personnes qui ont un faible niveau de scolarité, travailleurs expérimentés, femmes responsables d'une famille monoparentale, jeunes, personnes immigrantes nouvellement arrivées, personnes judiciairisées, personnes handicapées et autochtones).

Dans cette perspective, la situation des groupes sous-représentés sera suivie de manière prioritaire au cours de la prochaine année afin d'accompagner les personnes de ces groupes, de les aider à intégrer le marché du travail et à se maintenir en emploi de manière durable. Selon la situation, la requalification ou le rehaussement des compétences de ces personnes sera envisagé pour les amener à améliorer leur employabilité et à répondre aux nouvelles exigences du marché du travail. D'ailleurs, dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, le soutien du revenu offert par Services Québec est bonifié pour les personnes sans emploi afin qu'elles puissent suivre une formation¹⁴.

Le vieillissement démographique

Au Centre-du-Québec, les effets du vieillissement de la population se font ressentir sur le marché du travail depuis plusieurs années. Les nombreux départs à la retraite et les difficultés à combler les postes vacants reflètent bien ce phénomène grandissant. Dans la région, la proportion de la population âgée de plus de 65 ans est plus élevée que dans les autres régions (20,5 % au Centre-du-Québec comparativement à 18,3 % pour l'ensemble du Québec¹⁵). Par ailleurs, la population en âge de travailler, soit les personnes de 15 à 64 ans, a décliné de 1,7 % entre 2011 et 2016 alors qu'au Québec, la diminution est de 0,9 % pour cette même période. Selon les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec, 29,8 % de la population du Centre-du-Québec sera âgée de 65 ans ou plus en 2041 alors qu'au Québec, ce taux sera de 26 %¹⁶.

¹⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2021). Opération main-d'œuvre. *Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires*, p. 12 [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/documents/RA_operation_maindoeuvre.pdf?1638290208].

¹⁵ STATISTIQUE CANADA. Recensement 2016. Les données plus récentes du recensement 2021 sur la démographie seront disponibles le 27 avril 2022.

¹⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). « Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066 », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 25, n° 5, juin, L'Institut, p. 1-20. [<https://statistique.quebec.ca/en/fichier/mise-a-jour-2021-perspectives-demographiques-quebec-regions-2020-2066.pdf>].

L'autonomie économique et l'inclusion sociale des personnes et des familles

Malgré la baisse du nombre de prestataires de l'aide financière de dernier recours dans le Centre-du-Québec au cours de la dernière année, l'autonomie économique et l'inclusion sociale des personnes et des familles est un enjeu de grande importance pour la région. L'accueil de la clientèle, le traitement rapide des demandes d'aide financière et l'application équitable de la Loi et du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles sont prioritaires. Comme l'emploi permet de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'inclusion socioéconomique, le personnel des bureaux de Services Québec ainsi que les organismes spécialisés en employabilité du territoire apportent le soutien nécessaire et adapté aux prestataires pour les aider à intégrer le marché du travail et à se maintenir en emploi.

En conclusion, les principales orientations qui interpellent la Direction régionale de Services Québec et qui découlent de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale¹⁷ sont les suivantes :

- Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité;
- Adapter les interventions aux besoins de la clientèle.

¹⁷ Voir l'annexe 7 pour consulter le tableau synoptique simplifié de la planification stratégique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2019-2023.

4. Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs

La planification régionale découle du contexte et des enjeux mentionnés ci-dessus. Elle prend appui sur les priorités régionales ainsi que sur les orientations et objectifs qui se dégagent du [Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) et du [Plan stratégique 2020-2024 de la Commission des partenaires du marché du travail](#), de même que de l'exercice de planification annuelle du secteur Emploi-Québec. De plus, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence.

La planification régionale s'appuie aussi sur les stratégies et les plans d'action gouvernementaux qui soutiennent les personnes présentant des difficultés d'intégration en emploi, notamment :

- la [Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 : pour un Québec riche de tous ses talents](#). À ce titre, la direction régionale entend notamment :
 - poursuivre les investissements destinés à la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT);
 - coordonner les travaux de la Table régionale de concertation pour l'intégration en emploi des personnes handicapées et collaborer à la réalisation de son plan d'action à cet égard (2020-2024);
 - poursuivre la gestion opérationnelle du PSEA pour l'ensemble du Québec¹⁸.
- la [Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion](#);
- le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#). La direction régionale continue le suivi des projets acceptés dans la région dans le cadre du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi (JME), prolongé d'une année supplémentaire, et assure le suivi de nouveaux projets pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) dans leur démarche d'intégration au marché du travail;
- le [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 : un revenu de base pour une société plus juste](#);

¹⁸ Ce programme vise à créer des emplois adaptés aux besoins des personnes handicapées afin de favoriser leur inclusion sociale.

- les engagements du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'égard de la main-d'œuvre féminine prévus dans la [Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021](#)¹⁹. En 2022-2023, la direction régionale entend :
 - se préoccuper de la diversification des choix professionnels, notamment dans les professions à prédominance masculine, lors de l'identification et de l'élaboration de projets de formation²⁰;
 - promouvoir la mesure Subvention salariale combinée au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour soutenir l'intégration des femmes dans les professions à prédominance masculine.
- la [Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits](#). En 2022-2023, la direction régionale verra à :
 - participer au projet pilote d'agent de liaison autochtone, par la signature d'une entente de soutien financier;
 - consolider le partenariat avec les organisations autochtones du territoire, en participant à une rencontre d'échange annuelle;
 - partager de l'information sur le marché du travail et les formations disponibles ainsi que sur les mesures et services publics d'emploi, dans un esprit de complémentarité;
 - assurer un suivi du processus opérationnel mis en place entre Services Québec et les organisations autochtones aux fins d'un continuum de services;
 - sensibiliser les employeurs à l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée, notamment celle des Premières Nations, par l'entremise du Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits;
 - s'assurer d'une représentativité des Premières Nations et des Inuits au Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec.

¹⁹ La Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 est prolongée en 2022-2023.

²⁰ À titre d'exemple : manœuvre en construction, conducteur/conductrice de camion, opérateur/opératrice de machines à commandes numériques.

Priorités régionales

En 2022-2023, voici les priorités de la direction régionale :

- Ajuster la prestation de services en fonction de l'évolution du contexte économique et des bassins de clientèle.
- Fournir une lecture juste et concertée des besoins du marché du travail, en s'assurant d'adapter adéquatement la diffusion de l'information sur le marché du travail aux différentes clientèles et partenaires.
- Accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées par les services publics d'emploi, notamment celles des secteurs priorités par l'Opération main-d'œuvre ou par d'autres priorités ou stratégies de développement économique gouvernementales.
- Contribuer au rehaussement des compétences et à la requalification des personnes sans emploi en les dirigeant vers les professions qui présentent de bonnes perspectives d'emploi dans la région, notamment celles liées aux secteurs de la santé, des technologies de l'information et de la construction.
- Soutenir les organismes spécialisés en employabilité afin d'assurer une prestation de services adaptée au contexte.
- Accroître les interventions et adapter l'accompagnement pour assurer l'intégration et le maintien en emploi de la clientèle éloignée du marché du travail, en collaboration avec les partenaires.
- Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, poursuivre le soutien à la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité et collaborer aux travaux visant l'instauration du revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.
- Favoriser le développement d'une culture d'amélioration continue dans l'ensemble des unités de la direction régionale en vue de mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens et des entreprises.

4.1 Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité

En lien avec l'orientation de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui vise à simplifier l'accès aux services et à en améliorer la qualité, voici ci-dessous les axes d'intervention prévus pour 2022-2023²¹.

Objectif Faire connaître davantage l'offre de services de Services Québec

AXE D'INTERVENTION

La connaissance de l'offre de services auprès des citoyens et des entreprises par le maintien et le développement de nouvelles actions par les directions régionales

- Former le personnel des bureaux locaux afin qu'il maintienne à jour ses connaissances et sa maîtrise de l'ensemble des lignes d'affaires de Services Québec (services gouvernementaux, emploi et solidarité sociale).

Objectif Améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et services

AXE D'INTERVENTION

La mise en œuvre d'actions qui permettent d'améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et aux services offerts

- Utiliser différents mécanismes de diffusion lors des changements apportés aux programmes, aux mesures et aux services, et ce, pour l'ensemble des lignes d'affaires.

AXE D'INTERVENTION

Le soutien apporté au personnel dans l'appropriation et l'utilisation des outils mis à sa disposition pour offrir aux clientèles des renseignements précis et complets

- Consolider la compréhension des principes du modèle de Services Québec et de son offre de services par l'ensemble du personnel.
- S'assurer de l'appropriation des changements par l'utilisation des outils disponibles ou la création de nouveaux outils, si cela s'avère nécessaire, et par des suivis rigoureux.
- Organiser des activités de rafraîchissement, au besoin.

²¹ Pour 2022-2023, les axes d'intervention et les actions tendent à souligner certains aspects de nouveautés par rapport à l'an passé. Ils ne représentent pas l'ensemble des actions qui sont mises en place annuellement pour desservir les clientèles.

Objectif

Poursuivre le développement d'une offre intégrée de services multimodes et de proximité

AXE D'INTERVENTION**La collaboration au projet de développement d'outils informatiques**

- Participer activement au projet de développement de la plateforme informatique *Mon Dossier*.

AXE D'INTERVENTION**La collaboration au développement de nouveaux partenariats ministériels et à la mise en œuvre d'ententes en cours**

- Développer davantage le partenariat et la complémentarité entre les lignes d'affaires de Services Québec et celles de nos partenaires présents dans nos unités, et ce, dans un objectif de continuum de services.

Objectif

Améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus

AXE D'INTERVENTION**La collaboration aux différentes actions qui permettront la tenue d'un sondage ministériel auprès des clientèles**

- Participer aux différentes actions mises en place pour évaluer la satisfaction de la clientèle.

AXE D'INTERVENTION**La mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la satisfaction des clientèles à l'égard des services rendus**

- Déterminer des pistes d'amélioration à la suite de l'analyse des résultats des sondages effectués par le Ministère.
- Accompagner, de façon personnalisée, les citoyens afin de favoriser leur autonomie à transiger avec l'État, plus particulièrement à l'aide des services en ligne.

4.2 Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

L'orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023²² visant à adapter les interventions aux besoins de la clientèle comprend trois objectifs qui interpellent la Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec : deux sont relatifs à l'emploi et la main-d'œuvre et l'autre a trait à la solidarité sociale.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi guide les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Il prend en compte la Planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En ce sens, il s'inscrit dans l'orientation 2 de la planification stratégique « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle » et il contribue à la réalisation de deux des objectifs de cette orientation :

- Objectif 2.1 : Augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- Objectif 2.3 : Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Les enjeux du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi sont les suivants :

- **Enjeu 1** : La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée.
- **Enjeu 2** : La connaissance et le recours aux services publics d'emploi par la clientèle de chercheurs d'emploi, de travailleurs et d'employeurs, compte tenu des bénéfices qu'ils peuvent en retirer.
- **Enjeu 3** : La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins du marché du travail et l'agilité dans la prestation de services.
- **Enjeu 4** : L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable au bon fonctionnement des services publics d'emploi.

Voici ci-dessous les axes d'intervention et les actions recommandés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi²³. Ils sont présentés selon les orientations nationales du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi.

²² Voir l'annexe 7.

²³ Pour 2022-2023, les axes d'intervention et les actions tendent à souligner certains aspects de nouveautés par rapport à l'an passé. Ils ne représentent pas l'ensemble des actions qui sont mises en place annuellement pour desservir les clientèles.

AXE D'INTERVENTION

La production et la diffusion d'information sur le marché du travail (IMT)

- Faire connaître les outils IMT existants, dont la nouvelle plateforme Québec emploi et les nouvelles sections de l'IMT.
- Mettre en œuvre le plan de travail visant à soutenir la production et la diffusion d'outils IMT auprès du personnel de Services Québec.
- Accroître les collaborations avec les autres régions pour partager et mettre en place les bonnes pratiques en matière de diffusion de l'IMT.
- Assurer une vigie auprès des entreprises de la région ayant des projets qui ont des impacts sur le développement des compétences des personnes en emploi.

AXE D'INTERVENTION

La promotion des services publics d'emploi

- Faire connaître auprès des employeurs, des personnes en emploi et des chercheurs d'emploi, les bénéfices à utiliser les services publics d'emploi.
- Relayer les outils de promotion développés par le Ministère visant la promotion des services publics d'emploi, notamment au moyen du bulletin d'information mensuel sur le marché du travail.
- Présenter l'offre des services publics d'emploi aux principaux partenaires du marché du travail de la région.

AXE D'INTERVENTION

Le rehaussement des compétences et la requalification des personnes sans emploi et des travailleurs

- Poursuivre la référence des clientèles en formation, notamment celles en lien avec l'Opération main-d'œuvre.
- Accroître le rehaussement des compétences et la requalification des personnes à la recherche d'un emploi en poursuivant les efforts de mise en œuvre du PRATIC et le recours à la Mesure de formation de la main-d'œuvre, volet Individus (MFOR-I).
- Faire connaître davantage le soutien financier offert aux entreprises pour la formation de leur main-d'œuvre et le rehaussement des compétences, notamment par la Mesure de formation de la main-d'œuvre, volet Entreprises (MFOR-E) et par l'entremise du PAMT.

AXE D'INTERVENTION

L'intervention auprès des personnes ayant des besoins d'aide à l'emploi

- Poursuivre, pour une année supplémentaire, les trois projets acceptés dans la région dans le cadre du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi.
- Assurer le suivi de nouveaux projets dans la région dans le cadre de l'appel de projets spécifique pour les jeunes NEEF visant l'intégration des jeunes en emploi qui sont actuellement inactifs sur le marché du travail.
- Mettre en application la nouvelle politique de soutien du revenu accordé aux participants des mesures d'emploi.

ORIENTATION 3 EN MATIÈRE DE MAIN- D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Réaliser des interventions adaptées aux besoins des chercheurs d'emploi en vue de leur intégration et de leur maintien en emploi, en collaboration notamment avec les employeurs

AXE D'INTERVENTION

Le soutien, l'accompagnement et le maintien en emploi de la clientèle

- Optimiser les pratiques visant l'accompagnement en emploi des personnes en fin de participation, et ce, avec la collaboration des partenaires.
- Déployer, sous la forme de projet pilote, le nouveau service *Maintien en emploi* visant à accompagner des personnes déjà en emploi qui présentent un risque de perte d'emploi.
- Participer au projet pilote d'agent de liaison autochtone visant l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre autochtone en collaboration avec la communauté de Wôlinak, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, les organismes spécialisés en employabilité et les employeurs de la région.
- Intensifier les suivis auprès des clientèles ayant terminé une formation et qui se retrouvent sans emploi (continuum vers l'emploi).

ORIENTATION 4 EN MATIÈRE DE MAIN- D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Accompagner les employeurs dans la gestion de leurs ressources humaines afin qu'ils l'adaptent au contexte de rareté persistante de main-d'œuvre

AXE D'INTERVENTION

Le soutien et l'accompagnement des entreprises en recrutement et en gestion de leurs ressources humaines

- Développer et mettre en œuvre des zones de collaboration entre les services aux entreprises de Services Québec et les organismes spécialisés en employabilité de la région pour favoriser le maintien en emploi des personnes et le soutien aux employeurs en matière de gestion des ressources humaines.

AXE D'INTERVENTION

Le soutien et la collaboration des partenaires pour une offre de services adaptée

- Mettre en œuvre le nouveau Cadre d'application de financement des ententes avec les organismes spécialisés en employabilité.
- Soutenir l'optimisation des rencontres de partenariat visant à assurer une meilleure compréhension des besoins des clientèles et des enjeux associés entre Services Québec et ses partenaires en employabilité de la région.
- Mettre en place une rencontre annuelle avec les partenaires de l'éducation dans le but de soutenir une compréhension mutuelle des orientations et des priorités en matière de formation de la main-d'œuvre dans la région.
- Adapter les services en fonction des besoins actuels et de la décroissance de la clientèle.

AXE D'INTERVENTION

L'apport des partenaires du marché du travail

- Mettre en œuvre un appel de projets dans le cadre du programme Évolution-Compétences, volet Innovation et connaissance.
- Poursuivre les travaux pour soutenir l'adéquation formation-emploi dans la région et la révision possible des professions priorisées, notamment au moyen des comités de travail.

AXE D'INTERVENTION

La persévérance aux mesures d'emploi

- Intensifier des actions visant à soutenir la persévérance des personnes en participation.

Interventions en matière de participation sociale et de mobilisation

L'orientation 2 « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle » du Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale²⁴ présente aussi l'objectif qui vise à augmenter la participation sociale des personnes et la mobilisation des partenaires. À ce titre, voici les axes d'intervention retenus pour 2022-2023.

Objectif

Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires

AXE D'INTERVENTION

L'accompagnement et la référence de la clientèle

- Adapter nos moyens d'accompagnement afin que nos interventions répondent adéquatement aux besoins exprimés par les personnes appartenant à la clientèle des programmes d'assistance sociale.
- Poursuivre la référence de la clientèle à des organismes publics et communautaires de la région ou à d'autres ministères.

AXE D'INTERVENTION

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- Soutenir la mise en œuvre de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale.
- Poursuivre notre participation au comité régional de développement social qui fait office, dans notre région, de table de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- S'assurer de la connaissance par la clientèle et le personnel de Services Québec des différentes initiatives locales et régionales pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Collaborer à l'instauration du programme de revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

²⁴ Voir l'annexe 7.

ANNEXE 1

Budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail

En 2022-2023, le budget initial prévu est de 28 810 879 \$. Cette somme sera investie dans la région pour accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, pour soutenir le développement ou le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre et pour améliorer la gestion des ressources humaines des entreprises.

Il s'agit d'une augmentation de 1 402 298 \$ (5,1 %) comparativement au budget initial 2021-2022. Cette somme sera répartie entre les quatre BSQ du territoire et les services régionalisés. Ceux-ci permettent de financer des projets régionaux, dont les comités de reclassement à entrée continue (CREC) et les ententes avec les organismes spécialisés en employabilité.

ANNEXE 2

Facteurs de contingence pour l'atteinte des indicateurs de résultats ciblés

Les engagements pris dans ce Plan d'action régional 2022-2023 sont tributaires de plusieurs facteurs externes qui peuvent influencer l'atteinte des résultats. Les cibles sont établies selon l'information disponible en début d'exercice financier. Elles pourraient faire l'objet d'une révision en cours d'année pour tenir compte des ressources humaines et financières dont la région disposera effectivement en 2022-2023. Afin de bien réaliser sa mission et de respecter la vision organisationnelle en proposant une offre de services adaptée aux besoins de sa clientèle, la direction régionale doit disposer d'un budget d'intervention approprié.

Ainsi, des changements quant aux disponibilités budgétaires impliqueraient de moduler les services offerts. L'évolution de la situation du marché du travail peut également avoir une conséquence sur le choix des priorités d'action régionales ainsi que sur la capacité d'atteindre les résultats escomptés.

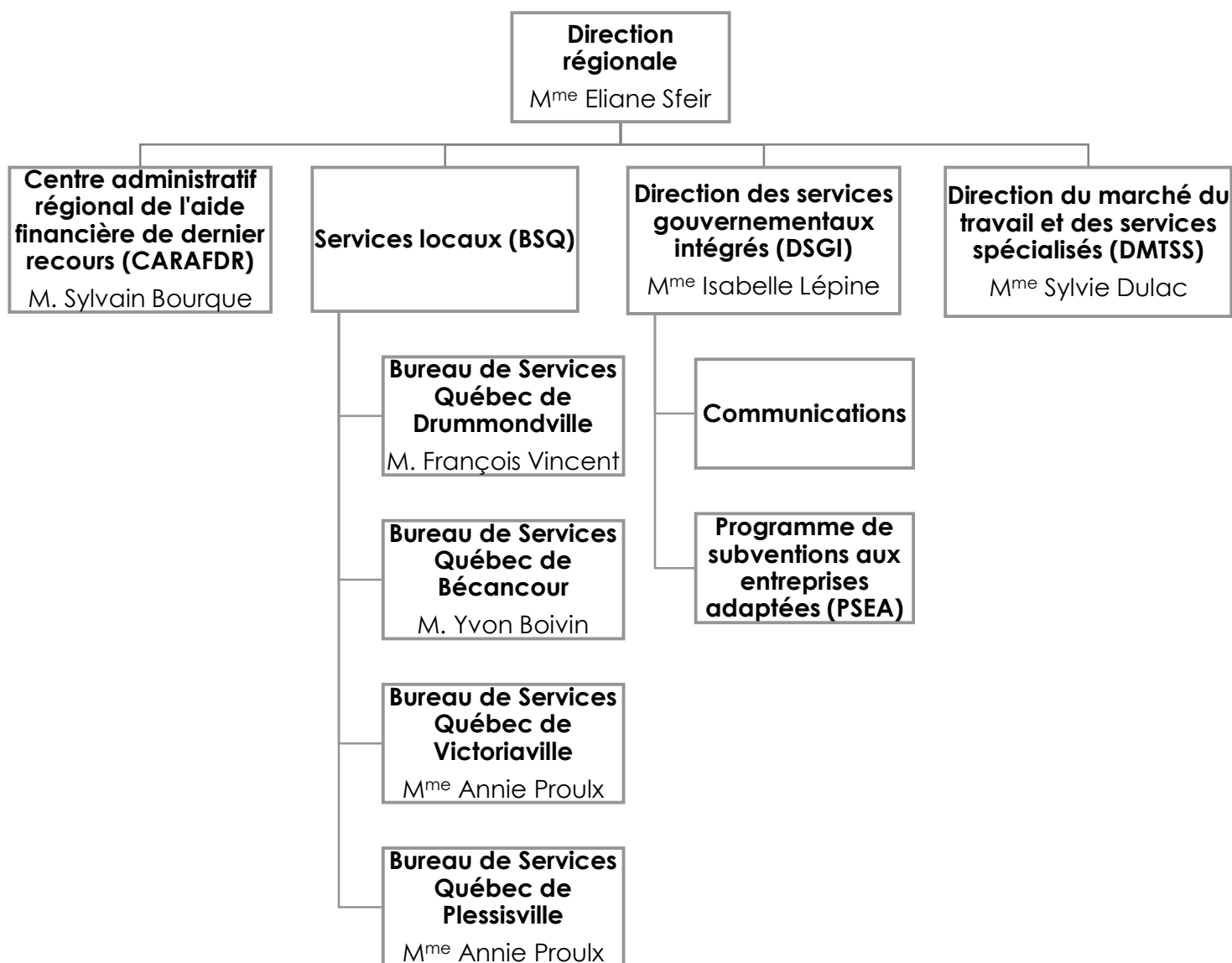
ANNEXE 3

Indicateurs de résultats ciblés

	2022-2023	Variation 2021-2022
Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (retour en emploi total)	3 289	-245
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi total)	56,5 %	0,8 p.p.
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale (AS) ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (retour en emploi AS)	542	-290
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi AS)	42 %	-1,3 p.p.
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO) – volet PAMT	339	65
Nombre d'entreprises nouvellement aidées	565	48

ANNEXE 4

Organigramme de la Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec



ANNEXE 5

Organismes spécialisés en employabilité du Centre-du-Québec

- ABRIMEX (entreprise d'entraînement)
- Accès travail (personnes immigrantes)
- Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska (jeunes)
- Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour (jeunes)
- Carrefour jeunesse-emploi Drummond (jeunes)
- Centre d'emploi agricole
- Impact Emploi de L'Érable (jeunes et clientèle de 36 ans et plus)
- Novem emploi (travailleurs expérimentés)
- OPEX (personnes judiciairisées)
- Partance (clientèle féminine)
- PRISE (entreprise d'insertion dans le domaine de la transformation du bois)
- SEMO (personnes handicapées)
- Services intégrés pour l'emploi (clientèle féminine)
- Stratégie Carrière inc. (services en développement de l'employabilité)

ANNEXE 6

Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec (au 14 avril 2022)

Membres du secteur de la main-d'œuvre		Membres du secteur des entreprises	
M. Paul Lavergne	Conseil central du Cœur du Québec (CSN)	M ^{me} Stéphanie Allard	Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francis-Érable
M ^{me} France Proulx	Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec	M ^{me} Mireille Allard	Rhesus
M. David Maden	Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec	M ^{me} Isabelle Champoux	Robert Bernard
M. Mario Pellerin	Conseil central du Cœur du Québec (CSN)	M^{me} Annie Lajoie Vice-présidente du CRPMT	Produits Proflex inc.
M. Marc St-Cyr	Métallos Venmar Ventilation (FTQ)	M ^{me} Malka Roy	Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec
M. Cédric Vallerand	Centrale des syndicats démocratiques	Poste vacant	
Membres représentant les organismes communautaires et le milieu de la formation		Membres sans droit de vote	
M. Denis Deschamps Président du CRPMT	Cégep de Victoriaville	M. Richard Bernier	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
M. Alain Desruisseaux	Centre de services scolaire des Bois-Francis	M. Éric Caya	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
M ^{me} Vicky Côté	Le_SAE Centre-du-Québec	M ^{me} Céline Girard	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
M ^{me} Nancie Lafond	Syndicat de l'enseignement des Bois-Francis	M. Francis Kelly	Commission de la construction du Québec
M ^{me} Annie Richard	CJE du comté de Nicolet-Bécancour	M. Éric Leclair	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Poste vacant		M ^{me} Lucie Marchessault	Cégep de Drummondville
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale			
M^{me} Eliane Sfeir Secrétaire du CRPMT	Services Québec	M. Daniel G. Nolett	Conseil des Abénakis d'Odanak
Membre représentant la réalité du développement local		M ^{me} Geneviève Riendeau	Université du Québec à Trois-Rivières
M. Daniel Béliveau	Centre local de développement de la MRC de Bécancour		

ANNEXE 7

Tableau synoptique simplifié de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

ENJEU 1	DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX AXÉS SUR UNE EXPÉRIENCE CLIENT DE QUALITÉ
ORIENTATIONS	OBJECTIFS
1. Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité	1.1 Faire connaître davantage l'offre de services de Services Québec 1.2 Améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et aux services 1.3 Poursuivre le déploiement d'une offre intégrée de services multimodes et de proximité 1.4 Améliorer la satisfaction de la clientèle du ministère à l'égard des services reçus
2. Adapter les interventions aux besoins de la clientèle	2.1 Augmenter l'intégration et le maintien en emploi 2.2 Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires 2.3 Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines 2.4 Contribuer à l'atteinte de conditions de travail satisfaisantes et de relations du travail harmonieuses
ENJEU 2	UNE ORGANISATION PERFORMANTE AU BÉNÉFICE DE LA CLIENTÈLE
ORIENTATION	OBJECTIFS
3. Développer des approches innovantes	3.1 Améliorer les services à la clientèle par la transformation numérique 3.2 Optimiser les processus par une approche d'amélioration continue
ENJEU 3	UN PERSONNEL ENGAGÉ ET MOBILISÉ
ORIENTATION	OBJECTIF
4. Se démarquer comme un employeur de choix	4.1 Offrir un milieu de travail inspirant

ANNEXE 8

Caractéristiques des prestataires

Tableau 1
Caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi,
décembre 2020 et décembre 2021

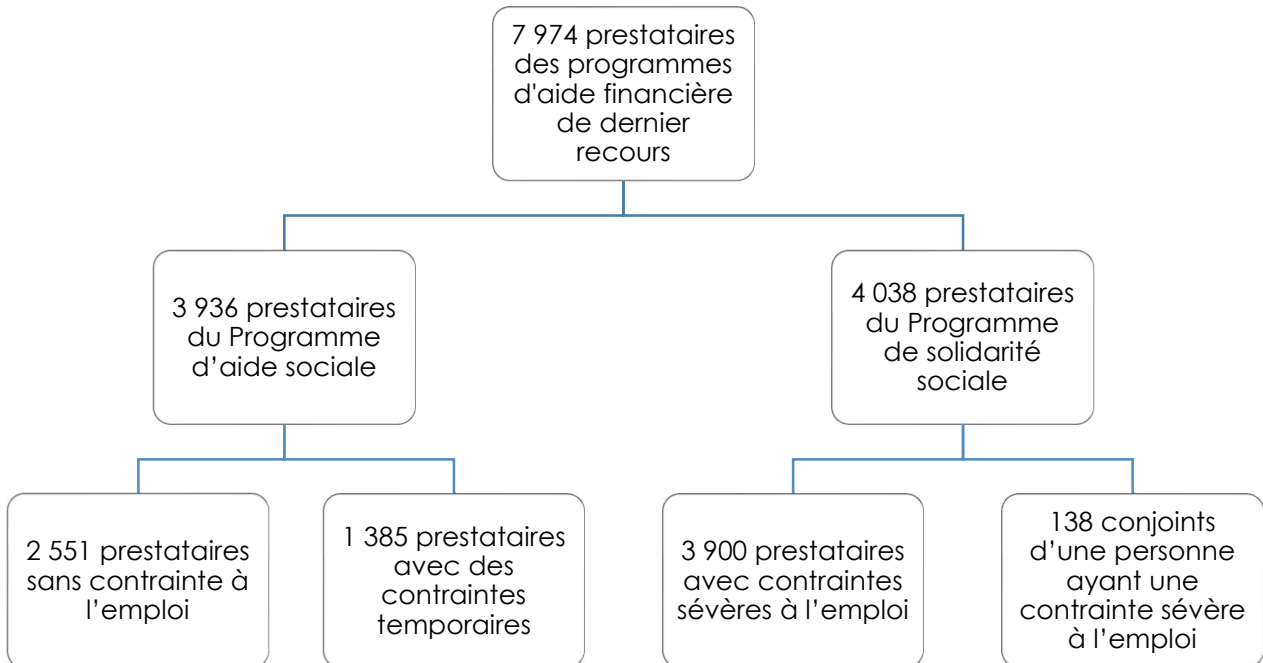
	Décembre 2020	Hommes	Femmes	Décembre 2021	Hommes	Femmes	Variation	%
Nombre total de prestataires	14 610	8 878	5 732	8 751	6 060	2 691	-5 859	-40,1
Âgés de moins de 25 ans	1 851	1 088	763	979	708	271	-872	-47,1
Âgés de 25 à 34 ans	2 873	1 902	971	1 829	1 344	485	-1 044	-36,3
Âgés de 35 à 44 ans	2 883	1 834	1 049	1 726	1 232	494	-1 157	-40,1
Âgés de 45 à 54 ans	2 492	1 380	1 112	1 495	947	548	-997	-40
Âgés de 55 à 64 ans	3 384	1 890	1 494	2 013	1 292	721	-1 371	-40,5
Âgés de 65 ans ou plus	1 125	783	342	708	536	172	-417	-37,1

Tableau 2
Caractéristiques des adultes prestataires du Programme d'aide sociale,
décembre 2020 et décembre 2021

	Décembre 2020	Hommes	Femmes	Décembre 2021	Hommes	Femmes	Variation	%
Nombre total de prestataires	3 914	2 177	1 737	3 865	2 133	1 732	-49	-1,3
Prestataires sans contrainte temporaire	2 583	1 600	983	2 488	1 543	945	-95	-3,7
Prestataires présentant des contraintes temporaires	1 331	577	754	1 377	590	787	46	3,5
Personnes nées hors Canada	194	82	112	183	77	106	-11	-5,7
Âgés de moins de 25 ans	377	187	190	313	156	157	-64	-17
Âgés de 25 à 34 ans	861	461	400	827	422	405	-34	-3,9
Âgés de 35 à 44 ans	897	502	395	926	533	393	29	3,2
Âgés de 45 à 54 ans	752	438	314	785	446	339	33	4,4
Âgés de 55 ans ou plus	1 027	589	438	1 014	576	438	-13	-1,3

Graphique 1

Prestataires de l'aide financière de dernier recours dans le Centre-du-Québec, décembre 2021



ANNEXE 9

Lexique

Population de 15 ans ou plus

Personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active

Personnes, parmi la population de 15 ans ou plus, en emploi ou au chômage.

Emploi

Personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à la catégorie des personnes occupées utilisée par Statistique Canada dans *l'Enquête sur la population active*.

Chômeuses/chômeurs

Personnes sans emploi et qui cherchent activement un emploi.

Taux de chômage

Nombre de chômeuses et de chômeurs divisé par la population active et multiplié par 100.

Taux d'activité

Population active divisée par la population de 15 ans ou plus et multipliée par 100.

Taux d'emploi

Emploi divisé par la population de 15 ans ou plus et multiplié par 100.

